

Objet

Rapport intermédiaire demandé dans l'avis n°2018/01-04 concernant la prise en compte des recommandations, au plan général et dans toutes ses spécialités, ciblant particulièrement son action sur les cinq premières recommandations générales.

- Vu les documents transmis au Greffe de la CTI par l'École polytechnique universitaire de l'université Sorbonne Université ;
- Vu la note de synthèse établie par Bernard PINEAUX, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 12 octobre 2021,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément de d'avis suivant :

La Commission prend acte favorablement du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière le 12 octobre 2021.



La présidente,
Elisabeth CREPON